Rencontre Chavilloise du secteur « Rive Droite EST »
Jeudi 16 juin 2011
Salle « De Tesse » - ATRIUM

ORDRE DU JOUR

1 - Introduction page 2

Jean-Jacques Guillet, Maire de Chaville :

- Mode d'emploi des Rencontres Chavilloises
- Présentation des intervenants
- Thèmes abordés ce soir

2 – Urbanisme pages 3 à 5

Christophe Tampon-Lajarriette, Maire Adjoint chargé de l'urbanisme :

- Point des sujets sur le secteur
- Questions des riverains

3 – Sécurité - Circulation – Stationnement –Voirie pages 6 à 9

François-Marie Pailler Maire Adjoint chargé de la voirie, de la circulation, de la sécurité et des transports :

- Point des sujets sur le secteur
- Questions des riverains

4 – Environnement

Marie-Odile Grandchamp, Maire Adjoint chargé de l'environnement et du Développement Durable : pages 10 et 11

- Continuité écologique
- Tri des déchets

5 – Conclusion page 12

Jean-Jacques Guillet :

- Questions écrites et invitation à bavarder autour d'un pot

Annexes page 13 et 14

Synthèse des points soulevés
Vos interlocuteurs

1 – INTRODUCTION DE LA REUNION
par Monsieur le Maire

Mode d'emploi des Rencontres Chavilloises

- Découpage de la ville en 8 secteurs « cohérents », c'est à dire des secteurs qui tiennent compte de la voirie, de l'habitat et du nombre de foyers. L'objectif étant un échange entre la municipalité et les Chavillois pour écouter, expliquer et tenter de résoudre au mieux les sujets de proximité et de les informer des projets du secteur et de la ville.
- Le rythme prévue de ces « Rencontres Chavilloises est d'environ une réunion par an et par secteur.
- Des responsables « courroies de transmission » entre les citoyens et les élus :
    - un « animateur » par secteur désigné par le Maire, chargé de récupérer les sujets de préoccupation des habitants et de les transmettre à la mairie.
    - L'animateur est aidé par des « correspondants » (tout le monde peut être correspondant de sa rue ou de son immeuble).
    - Des « élus référents » pour répondre aux questions (2 par secteur)

Présentation par Monsieur le Maire des intervenants présents

- Christophe Tampon-Lajarriette, Maire Adjoint : urbanisme, équipement, patrimoine municipal, Conseiller communautaire,
- François-Marie Pailler, Maire Adjoint : voirie, circulation, sécurité, Conseiller communautaire,
- Marie-Odile Grandchamp, Maire Adjoint : développement durable, environnement,
- Anne Duchassaing-Heckel, Conseillère municipale : Médiation sociale, Conseillère Communautaire, élue référente du secteur,
- Jean-Pierre Cardin, Conseiller municipal : Commerces et marché aux comestibles, Jumelages, élu référent du secteur,
- Michelle Gourvil, Animatrice du secteur,
- Jean-Michel Draignaud, Directeur des Services techniques, Pierre Bresin, responsable du système d'information géographique, Bruno Quétil, responsable service Veille urbaine et Roselyne Imbert, responsable des Rencontres Chavilloises.

Thèmes abordés ce soir

Monsieur le Maire souligne les particularités de ce secteur très pentu, entre forêt et centre ville, bordé par la voie ferrée « Rive Droite. C'est un secteur mixte, pavillonnaire sur le coteau et immeubles avenue Roger Salengro ; il se transforme avec la construction de nouvelles résidences en centre ville et sur le coteau. Ces travaux entraînent des difficultés de circulation et des nuisances, particulièrement dans la partie coteau dont les rues sont étroites.
Monsieur le Maire évoque ensuite les sujets à l'ordre du jour :

- Urbanisme avec Christophe Tampon-Lajarriette qui évoquera le projet du Centre ville pour répondre à la question écrite d'un riverain. Ce projet fait l'objet d'une exposition actuellement en mairie.
- Voirie – Sécurité - Circulation- Stationnement avec François-Marie Pailler et Bruno Quétil pour les questions de sécurité
- Développement Durable avec Marie-Odile Grandchamp
- Ces thèmes seront illustrés par des projections

2 - URBANISME
par Christophe Tampon-Lajarriette

2 – 1 - Point sur la ZAC du centre ville

Ce secteur, est en en pleine transformation. Il a pour objectif d'organiser un vrai cœur de ville résidentiel, commercial et convivial selon la demande des Chavillois lors des Etats Généraux de Chaville.

Un paysagiste a travaillé sur les espaces publics, favorisant les plantations d'arbres (plus fournis sur les coteaux) et des revêtements de rues différenciés (par exemple des pavés rustiques rue de Stalingrad et un dallage avenue Roger Salengro).

Cette structure du centre ville s'organise autour de 3 points stratégiques : la ZAC centre ville (requalification autour de l'Eglise), l'avenue Roger Salengro, le secteur de l'Atrium, avec la volonté que chaque quartier de Chaville bénéficie de la rénovation.

Un concours d'architectes a désigné 3 lauréats pour les projets des zones concernant Paul Bert, Stalingrad et la remontée vers le Pavé des Gardes.
Une exposition de ces projets a lieu en mairie, du 15 au 30 juin.

- Calendrier
  - Dépôt des permis de construire en juillet 2011 : c'est un processus long.
  - Début 2012 : délivrance des permis
  - 1er trimestre 2012 : début des travaux (18 mois environ)
  - 2014 : fin des travaux

2 - 2 – PLU

- Le POS actuel (Plan d'occupation des sols) date en droit de 1998 et n'est plus adapté à la ville actuelle ; il régissait la hauteur des bâtiments.
- Le PLU (Plan local d'urbanisme) est un vrai projet de ville qui tient compte non seulement de l'occupation des sols mais aussi de l'évolution de la population et de ses attentes, La ville a mandaté un bureau d'études pour faire un diagnostic ; une période d'information et de concertation va avoir lieu.
- La phase diagnostic a révélé un changement au niveau de la population chavilloise qui a beaucoup bougé :
  - 35 à 38% des logements sont occupés depuis moins de 4 ans (turn-over)

  - Nouvelles aspirations des Chavillois avec une augmentation des ménages actifs (35 à 50 ans) et une baisse des jeunes ménages due au prix du foncier
  - Une réflexion s'impose donc dans le cadre du PLU pour tenter de stabiliser la population autour de 20 000 habitants ce qui suppose de produire par an, une centaine de logements neufs, de tous types sur la période 2012/2020. Il faut donc identifier des espaces mutables, tout en préservant au maximum le caractère particulier de chaque quartier, notamment dans le tissu pavillonnaire. C'est tout le défi du futur PLU ! Par ailleurs, un travail de requalification de l'avenue Roger Salengro est en cours ; la ZAC tente de valoriser la ville tout en assurant le renouveau.
  -
- Calendrier :
  - 4 juillet : présentation du règlement au Conseil Municipal
  - Fin septembre 2011 : consultation des communes voisines et enquête publique
  - Fin 2011 : approbation du PLU
  - Règlement adaptable en 2012.

Le secteur Rive Droite Est

C'est un village dans le village, perturbé ces derniers temps par les travaux du chantier Emmaüs, en transit depuis 50 ans, qui arrivent à leur terme. Ces travaux étaient nécessaires et les immeubles réalisés corrects.
Le coteau est en zone UR (résidentiel) ; l'avenue Roger Salengro est classée en zone UA (constructible), ce qui permettra la construction de petits immeubles de qualité.
Dès la fin des travaux Emmaüs, les rues seront refaites.

2 – 3 - Questions des riverains

➢ **Insécurité le soir entre les tours rue du Gros Chêne et dans le parking sous le gymnase Halimi**

☞ *La police fait des rondes entre les 2 tours et dans le parking du gymnase, le week-end et le soir non seulement avec des voitures sérigraphées mais aussi avec des patrouilles en civil : BAC (Brigade Anti Criminalité) Le Commissariat couvre 3 communes : Sèvres, Chaville et Ville d'Avray et ne peut pas toujours assurer une présence en cas d'appel.*

.

➢ **Qu'est-ce qui est prévu comme verdissement autour des immeubles Emmaüs ?**

☞ *Emmaüs a l'intention de replanter des arbres.*

➢ **Y a-t-il un projet pour améliorer et sécuriser la sente des Châtres Sacs ?**

☞ *Une concertation est en cours avec Sèvres pour valoriser cette sente et préserver le charme de ce coteau avec des cheminements verts ; il est prévu de la prolonger de quelques mètres pour faciliter le retournement et de créer une passerelle piétons qui enjamberait la voie SNCF pour rejoindre la forêt. Cette passerelle est inscrite au PLU*

➢ **Propreté de la sente (après l'escalier de la Terrasse) fermée par des propriétaires riverains.**

☞ *On va vérifier sa localisation et à qui elle appartient.*

➢ **Aménagement prévu à l'entrée de la ville côté Sèvres.**

☞ *Rien n'est arrêté actuellement ; laa ville est propriétaire du pavillon au n°7 qui a été rénové et restera. 2 autres propriétés voisines sont susceptibles d'être vendues. Cela pourrait être l'opportunité de la création d'espaces verts. Nous sommes en discussion avec le département pour modifier le rond-point et le rendre moins dangereux.*

➢ **Impact du PLU sur le POS et hauteur des immeubles avenue Roger Salengro**

☞ *On va rétablir un COS à 0,5 pour limiter les constructions et préserver le caractère pavillonnaire du coteau classé en zone UR. Des constructions comme Emmaüs ne seront plus possibles. Avenue Roger Salengro, classée en zone constructible (UA), la hauteur autorisée des immeubles est de 18 m (R+5).*

➢ **Le pré derrière « L'Etoile de Chaville » sera –t-il préservé ?**

☞ *Il n'y a pas de projet actuellemment ; on préserve les arbres chaque fois que cela est possible.*

➢ **Quel commerce est prévu à la place de Citroên ?**

☞ *Un « Casino » va ouvrir en septembre.*

➢ **Aspect de la maison à côté du 231 avenue Roger Salengro.**

☞ *Elle est privée.*

➢ **Remplacement de la Maison tenue par les sœurs rue de la Martinière ?**

☞ *Elle va seulement changer d'affectation. Nous l'avons listée pour la préserver.*

.

3 -– SECURITE - VOIRIE - CIRCULATION – STATIONNEMENT

par François-Marie Pailler

avec la participation de Jean-Michel Draignaud et Bruno Quétil

3 – 1 – Sécurité

A Chaville, l'insécurité est plus du domaine des incivilités que de la délinquance proprement dite ; au niveau de la circulation, elle est due au stationnement illicite.
En partenariat avec la police, prévention et veille urbaine sont en œuvre dans notre ville pour y remédier. Un Conseil Local de Sécurité mensuel permet de faire le point régulièrement et d'aviser.
Par ailleurs, la surveillance est aussi assurée par des caméras de vidéo-tranquillité gare Rive droite et au gymnase Halimi. On envisage d'en implanter dans d'autres lieux tels l'Atrium, la gare Rive Gauche, la Mare Adam.
Les Chavillois peuvent aussi appeler la police pour bénéficier de l'OTV (Opération Tranquillité Vacances) qui est étendue aux petites vacances scolaires et aussi pour avertir de sujets préoccupants : leurs demandes seront prises en compte.
Rappel : appeler le 17 pour une intervention rapide de la police

3 – 2 – Circulation - Stationnement

La circulation est particulièrement difficile dans ce quartier aux rues étroites et pentues.

- Le stationnement est réglementé par un arrêté qui l'interdit en dehors des marquages sur la chaussée
    - Des bornes 15 minutes ont été créées pour favoriser le turn-over au niveau des commerces
    - Des Zones 30 et 20 ont été mise en place durant l'été 2010. Une zone verte est en place aux abords de la gare Rive Droite

Les difficultés :

- le nombre croissant de voitures par foyer,
- l'utilisation de garages comme pièces à vivre,
- les voitures « extérieures » aux abords des gares, sont à l'origine de stationnements « sauvages », notamment sur des bateaux ou sur les trottoirs,
- l'étroitesse de certaines rues et des trottoirs.

Solutions envisagées :

Elles reposent sur 3 comportements :

- le respect des règlements en vigueur,
- la connaissance du potentiel de stationnement,
- la modification des mentalités.

Pour améliorer la sécurité des piétons et favoriser la circulation à vélo, un plan de circulation a été élaboré avec :

- la création de zones de rencontre (zones limitées à 20 km/h où la priorité est donnée aux piétons puis aux vélos, puis bus et véhicules motorisés) et de zones 30 dans les voies structurantes (égalité vélos/voitures). Les grands axes de circulation (voies départementales) sont limités à 50 km/h.
- incitation à prendre les transports en commun, à marcher ou rouler à vélo. Une piste cyclable est prévue des 2 côtés de l'avenue Roger Salengro.

3 – 3 – Voirie

- La voirie fait partie des compétences de la communauté d'agglomération GPSO (Grand Paris Seine Ouest) : la ville a la volonté d'utiliser le montant financier qui lui est alloué (droit de tirage) pour rénover ses voies soit par une réfection totale (voies qui n'ont jamais été « fondées »), soit par une réfection en surface (structure en bon état)
- Ces réfections sont précédées d'une période de travaux d'enfouissement des réseaux : électricité, fibre optique, réseau d'éclairage public, France-télécom. Il s'en suit une rénovation de l'éclairage public.

Travaux dans le secteur

- Eté 2011 : travaux de canalisation EDF pour recréer une ligne à haute tension + branchement à l'égout rues des Châtres Sacs, Guynemer et Professeur Roux.
- 2012 : Enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage des rues Châtres Sacs, Guynemer et Professeur Roux
- Les travaux de voirie sont prévus en 2013/14.
- Etat de la voirie : étude de faisabilité par GPSO de réaménagements divers dans tout le quartier.
- Restructuration complète du rez-de-chaussée du groupe scolaire Ferdinand Buisson avec :
    - Mise en accessibilité
    - Changement des menuiseries
    - Pose de double vitrage
    - Rénovation de l'éclairage

- Création de locaux

Fin des travaux prévue fin août 2011.

- Mail Marivel : il avait été créé avec des matériaux de qualité pour remplacer des pelouses salies par des déjections canines ; des riverains le trouvaient « glissant » par temps pluvieux. Il va être amélioré par un revêtement antidérapant sur les caillebottis.

3 – 4 – Questions des riverains

➢ **Insécurité des piétons au niveau du tunnel rue de la Brise et de la traversée de la rue des Mortes Fontaines : ne peut-on pas creuser un tunnel pour les piétons ?**

☞ Concernant le *tunnel, il appartient à la SNCF ; la percée d'un autre tunnel sous la voie ferrée, en respectant les normes de sécurité concernant cette voie, parait peu probable. On a bien noté la création d'un passage piétons au niveau de la rue des Mortes Fontaines*

➢ **Rue du Montalet : dessiner une ligne blanche.**

☞ *L'étroitesse de la rue ne le permet pas mais le marquage du STOP indique le milieu de la chaussée.*

➢ **Difficultés de stationner dans le quartier, notamment rue du Professeur Roux : suggestions de cartes de stationnement pour les riverains.**

☞ *Des cartes « Résidents » sont effectivement prévues dans le cadre de rues mises en stationnement payant qui est une solution pour faciliter le « turn over » et éviter le stationnement de voitures extérieures.*

➢ **Déneigement des rues.**

☞ *Un plan de déneigement pour l'hiver prochain a été refait. L'hiver dernier, l'intensité de la neige a rendu, partout, très difficile cette opération .Il ne faut pas oublier également que les riverains sont tenus de dégager le trottoir devant chez eux.*

➢ **Pour limiter la vitesse, préférence des chicanes aux ralentisseurs.**

☞ *C'est effectivement un aménagement efficace auquel les automobilistes se sont très bien habitués.*

➢ **Création d'un passage piétons au niveau de l'arrêt du Pédibus rue de la Brise.**

☞ *On va le programmer.*

➢ **Circulation sous le tunnel et rue du Professeur Roux : création d'un sens unique ?**

☞ *On va étudier les sens de circulation dans ce secteur..*

➢ **Temporisation des feux tricolores Guilleminot/Roger Salengro/Porte Dauphine**

☞ *Ils viennent d'être vérifiés par le Département ; on leur demandera une nouvelle vérification.*

➢ **La difficulté pour tourner au carrefour devant « TOTAL » incite les automobilistes à couper la ligne blanche.**

☞ *La réfection de ce carrefour ainsi que celle du carrefour de la Passerelle fait partie du projet d'aménagement de l'avenue Roger Salengro.*

➢ **Propreté du bas de l'avenue Roger Salengro**

☞ *Il est à la charge de la société SEPUR qu'on va alerter. La ville a chargé un balayeur à main de compléter ce nettoyage.*

➢ **Qu'est-il fait au niveau des transports en commun pour inciter les habitants à les utiliser et laisser leur voiture au garage ?**

☞ Il y a 5 lignes de bus à Chaville + le Chavilbus.

Le 171 dessert les 2 gares et va de Boulogne à Versailles toutes les 10 minutes.
4 lignes de bus de la société Phébus Kéolis desservent les 3 gares.
Le Chavilbus rouge relie les 3 gares.
Le Chavilbus bleu a une fréquence moindre.
On envisage de modifier le parcours ou de supprimer le Chavilbus bleu au profit d'un bus à la demande. Concernant le gabarit des bus qui circulent dans des rues étroites, le problème a déjà été soulevé de nombreuses fois auprès des sociétés de transport.

➢ **L'emplacement d'un passage piétons devant l'arrêt Marivel du 171 est jugé dangereux.**

☞ *On va regarder.*

➢ **Enfouissement de la fibre optique ?**

☞ *Des fourreaux sont mis en place qui accueillent la fibre optique. La totalité de Chaville devrait être raccordée en 2013/14*

➢ **La qualité des travaux d'enfouissement des réseaux et de voirie est-elle la même partout dans la ville ?**

☞ *Elle est la même.70% des 26 000 mètres linéaires de voirie ont été refaits.*

➢ **Branchement dangereux à l'arrêt Marivel.**

☞ *Il existe effectivement en raison des travaux. Nous allons contacter à nouveau l'entreprise.*

4 - ENVIRONNEMENT
par Marie-Odile Grandchamp

4 -1 - Continuité écologique

Chaville est recouvert de forêts à 40% : au nord la forêt de Fausses Reposes et au sud les bois de Meudon.

Pour favoriser la circulation des animaux et éviter la perte de la biodiversité, un projet de trame verte et bleue est à l'étude.

Pour être en conformité avec le PADD (Projet d'Aménagement et Développent Durable), on est amené à identifier les liaisons douces pour favoriser la circulation des piétons et des vélos.

Le PADD brosse les intentions des villes

L'objectif est la création d'un maillage de liaisons douces et de verdissement, notamment rue de la Source, des Mortes Fontaines et de la Monesse.

4 – 2 - Tri des déchets

Aujourd'hui, il faut penser globalement et agir localement au niveau « environnement ».
Il faut mieux trier et réduire ses déchets
Il y a 2 passages hebdomadaires des éboueurs pour les conteneurs de déchets ménagers (gris) et un pour ceux du tri sélectif (jaune).
Un effort est demandé à tous (entreprises et particuliers) pour réduire les déchets, notamment les emballages.

Déchetterie des Bruyères

Ouverte depuis le lundi 6 juin, on peut déposer ses déchets à la déchèterie fixe intercommunale du SYELOM, située au niveau du rond point des Bruyères (Meudon / Sèvres), **du lundi au samedi, de 9h à 18h30**. À noter : les deux déchèteries mobiles de Chaville ont fermé.
La création d'une nouvelle déchèterie fixe à Meudon permet désormais d'apporter des **déchets volumineux et toxiques six jours sur sept**. Ces déchets y seront valorisés et traités conformément à la règlementation sur la protection de l'environnement. La déchèterie intercommunale du Syndicat mixte des Hauts de Seine pour l'élimination des déchets ménagers (SYELOM) limite ainsi la multiplication des dépôts sauvages sur le territoire.

<u>Conditions d'accès à la déchèterie</u>
Gérée par le SYELOM sur un terrain mis à disposition par la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, la déchèterie est ouverte à tous les habitants de Grand Paris Seine Ouest et aux autres villes des Hauts-de-Seine adhérentes au SYELOM. Pour déposer vos déchets, il suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Déchets acceptés

- Papiers et cartons
- Bois et déchets végétaux de jardin
- Ferraille et métaux non ferreux
- Encombrants ménagers (mobilier, literie)
- Gravats, matériaux de démolition ou de bricolage
- Emballages en verre
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) et sources lumineuses
- Déchets dangereux des ménagers (piles, batteries, peinture, bouteilles de gaz, huile de vidange,

Déchets verts :

Nous dépendons de GPSO pour leur ramassage. Une étude est en cours pour un sac à 1€ pour les déchets verts.

- Des « composteurs » sont disponibles à GPSO pour la modique somme de 15€. Ils permettent de fabriquer du compost (0 800 10 10 21)
    - Permet d'obtenir au bout de 10 mois environ, du compost en utilisant 20 à 30% de nos déchets
        - Mode d'emploi :
            - Utiliser les déchets de taille (gazon, petites branches, feuilles), d'épluchures, papier (sauf papier couleur).
            - Ne pas mettre de déchets d'animaux (coquilles d'œuf autorisées)
            - Ne pas trop remplir
            - Retourner de temps en temps
            - Arroser un peu, de façon à obtenir une humidité moyenne

Questions des riverains

- **Nécessité d'une nouvelle campagne de tri avec distribution d'auto-collants à apposer sur le couvercle des conteneurs**
- **Brûlage du contenu des conteneurs de tri sélectif**
    - ☞ *La campagne est prévue prochainement (début 2012) ainsi qu'une distribution de sacs en papier pour les déchets verts*
    - ☞ *Les conteneurs jugés bien triés vont vers la valorisation du tri. Seuls ceux qui sont mal triés sont brûlés.*

- **Nettoyage des talus SNCF : organiser une opération de bénévoles ?**
    - ☞ Pour des raisons de sécurité, la SNCF ne l'autoriserait pas. On va lui signaler le sujet.

- **Les emballages commerciaux augmentent la production de déchets**
    - ☞ Il faut sensibiliser less entreprises.

- **Manque de visibilité du au fleurissement du carrefour avant Sèvres**
    - ☞ On va vérifier.

5 - CONCLUSION
par Jean-Jacques Guillet

.

Question envoyée par écrit et non évoquée au cours de la réunion :

➢ **La rue du Montalet, souvent oubliée par les personnes chargées du nettoyage et même remarque concernant le déneigement :**

☞ *Un contrôle a été réalisé sur 2 semaines et n'a pas révélé de soucis particuliers. Un rappel a toutefois été fait à la société de nettoyage SEPUR.*

☞ C'est une petite rue de desserte dans laquelle les camions de salage peuvent très difficilement pénétrer. Les services techniques comptent sur la participation des riverains.

➢ **Rue du Montalet : gêne due à l'éclairage d'un seul réverbère qui inonde de lumière les riverains à proximité:**

☞ *L'existence de ce candélabre, trop haut pour la rue et mal placé par rapport à un hublot de l'habitation du riverain, sera revu lors de la rénovation de l'éclairage et l'enfouissement des réseaux aériens et remplacé par des candélabres moins hauts et répartis sur l'ensemble de la voie en impasse.*

➢ **Rue du Montalet : écoulement bouché des eaux de pluie entre le n°1 et le n°3:**

☞ *C'est la descente d'eau pluviale de l'habitation du riverain qui est bouchée ; la ville ne peut intervenir*

➢ **Nuisances olfactives dues aux égouts au niveau du 86 avenue Roger Salengro**

☞ *Ces nuisances sont traitées par 2 organismes selon leur localisation : GPSO et la SEVESC ; de bons résultats ont été obtenus mais ces nuisances sont favorisées par un temps sec qui ne permet pas une circulation d'eau suffisante..*

➢ **Possibilité d'adapter les tarifs du centre de loisir à une participation bi- mensuelle (1 semaine sur 2) ?**

☞ *L'organisation des Centres de Loisirs fonctionne sur une base mensuelle (nombre d'animateurs, nombre de repas…) : il n'est donc pas possible d'adapter les tarifs à la demande. La demande a été cependant transmise au service concerné.*

➢ **Par quoi va être remplacée l'entreprise Dupont Sanitaire ?**

☞ *Une Maison de Retraite est prévue au 530 avenue Roger Salengro.*

Monsieur le Maire assure les participants à cette réunion que toutes leurs observations seront prises en compte et feront l'objet d'un suivi dont ils seront avisés. Il les invite à bavarder autour d'un pot.

ANNEXE
Synthèse des points à suivre
Rencontre Chavilloise Secteur Rive Droite Est du jeudi 16 mai 2011

2011 – 1 - Propreté de la sente (après l'escalier de la Terrasse) fermée par des propriétaires riverains.

- *Vérifier sa localisation et à qui elle appartient.*

2011 – 2 – Création d'un passage piétons au niveau du tunnel et à l'arrêt du Pédibus rue de la Brise

- A mettre en place

2011 – 3 – Circulation sous le tunnel et rue du Professeur Roux : création d'un sens unique ?.

- *Etudier les sens de circulation dans ce secteur.*

2011 – 4 – Temporisation des feux tricolores Guilleminot/Roger Salengro/Porte Dauphine

- Demander une nouvelle vérification au département.

2011 – 5 – Propreté du bas de l'avenue Roger Salengro

- Alerter la société SEPUR.

2011 – 6 – Emplacement du passage piéton (dangereux) devant l'arrêt Marivel du bus 171

- Vérifier la dangerosité de ce passage.

2011 - 7 – Branchement dangereux à l'arrêt Marivel

- La société a été recontactée.

2011 – 8 - Nuisances olfactives dues aux égouts au niveau du 86 avenue Roger Salengro

- Les signaler à la SEVESC .

2011 - 9 - Nettoyage des talus SNCF :

- Signaler à la SNCF la demande des riverains.

2011 - 10 - Végétation gênante du rond point avant Sèvres

Vérifier

.
.

Vos interlocuteurs dans le secteur Rive Droite Est

Vos élus référents *:*

- Anne Duchassaing-Heckel : a.duchassaing@ville-chaville.fr
- Jean-Pierre Cardin : jp.cardin@ville-chaville.fr

Votre Animatrice :

Michelle Gourvil : 06.10.23.75.85

Le service des Rencontres Chavilloises :

01.41.15.40.80 - r.imbert@ville-chaville.fr